

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION TRIENNALE
AVEC LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT, SIGNÉE LE 14/09/2023
POUR LA PERIODE DU 14/09/2023 AU 13/09/2026

Entre

- La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet, Le Nay / TECOU – BP 80133 – 81604 GAILLAC cedex
Représentée par _____, Président, dûment mandaté à cet effet,
- La Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Occitanie – Département du Tarn, 112 route des Templiers – CUNAC – 81020 ALBI
Représentée par _____, dûment mandaté à cet effet,

La convention initiale portant sur la mise en œuvre d'un programme triennal et partenarial en faveur du maintien et du développement de l'artisanat sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, a vu son programme d'action pour l'année 2025 modifié et donc le budget afférent à ce programme a été également modifié.

L'article 8 « Suivi de la Convention » stipule que « La présente convention cadre étant pluriannuelle, elle pourra faire l'objet d'une réévaluation annuelle des objectifs pour chaque action spécifique au territoire si cela se présente. La CMA et la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet définiront alors les actions à prendre en charge par l'une ou l'autre des parties, et, le cas échéant, déterminer la participation financière de chaque partie. »

Aussi le présent avenant a pour objet :

Article 1

De modifier dans la convention les références relatives au programme d'action 2025 et d'intégrer l'annexe financière jointe pour l'année 2025, conformément à l'article 8 de la convention.



Article 2

D'intégrer dans la convention à l'article 8, le montant de la participation financière de l'Agglomération Gaillac-Graulhet pour l'année 2025, soit 35 750 €.

Fait à Téco, le
En deux exemplaires originaux

Pour la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet Le Président	Pour la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Occitanie – Département du Tarn Le Président
--	---

PLAN D' ACTIONS 2025

ACTION N°1 : Accompagnement du Territoire	3 634 €
Diagnostic - Baromètre de conjoncture	960 €
Accompagnement Marchés publics	450 €
Revue de projets	1 024 €
Mise à disposition GEOMETIERS GGA pour 1 an	1 200 €
ACTION N°2 : Apprentissage	- €
Visite collective (x2)	- €
ACTION N° 3 : Creation/Reprise/Transmission	20 670 €
Réunion info Création / Reprise (x2)	450 €
Développement et accompagnement entreprises en difficultés (8 entreprises)	3 580 €
Préparation et accompagnement à la transmission (Prépa transmission de 5 entreprises/an et accompagnement cession transmission de 10 entreprises par an)	14 400 €
Atelier retraite transmission	2 240 €
ACTION N° 4 : Appropriation du numérique	5 400 €
Accompagnement numérique (5 entreprises)	4 500 €
Atelier numérique	900 €
ACTION N° 5 : Transition écologique	6 046 €
Sensibilisation "Zéro déchets" (1 réunion)	448 €
Accompagnements "Zéro déchets" (5 entreprises)	4 480 €
OPAH - sensibilisation (1 réunion / 10 entreprises)	448 €
Sensibilisation développement durable des entreprises	670 €
TOTAL	35 750 €